



Documents à fournir

Pays : **Royaume Uni**

eTA (Tourisme, Affaires, ...)

- Le scan de la **page avec photo du passeport** (format pdf)
- Un scan **d'une photo d'identité** de très bonne qualité, fond clair, couleur et de – de 6 mois (format JPEG)
- Remplir la **Fiche de Renseignements** et nous la retourner par mail

Eligibilité à l'ETA :

- Tout voyageur se déplaçant en UK pour des motifs Tourisme, Affaires, Visite famille et amis pour une durée maximale de 6 mois
- Le voyageur se doit d'être en possession d'un passeport biométrique ou électronique avec une validité de six mois.
- Chaque voyageur, y compris les enfants, doit être en possession d'un passeport et de son propre ETA.
- L'ETA doit être demandé au plus tard 72h avant le départ. Attention, nous vous conseillons de faire votre demande le plus tôt possible, la faire au dernier moment vous expose à la non délivrance de l'ETA dans les temps.

Suite à votre demande d'ETA :

- La demande est accordée, votre ETA sera proposé dans les meilleurs délais.
- La demande est rejetée. Dans ce cas de figure, le demandeur devra faire une demande de visa/standard visitor visa/... auprès du service consulaire de l'ambassade du Royaume Uni (en ligne – **VTI peut vous l'obtenir**).

Votre entrée Royaume Uni :

- Proposer votre passeport avec ETA (ou visa le cas échéant).
- Proposer un billet d'avion aller/retour.
- Présenter une preuve de solvabilité (carte de crédit, chèque, espèce...).